

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

L'Administration communale informe qu'elle se propose d'aliéner :

- à **M. Patrick VAN TONGERLOO** : un excédent de voirie d'une superficie de 2,90 m² (lot 4 de teinte bleue) en échange d'une emprise d'une superficie de 26,85 m² (lot 2 de teinte rose) à extraire de sa parcelle cadastrée "Waimes, 1^{ère} Division, Section I, n°187K", situés le long de la rue Manguê à Ondenal.

- aux **consorts RENSON** : la parcelle cadastrée "Waimes, 1^{ère} Division, Section I, n°187/02" d'une superficie de 5 m² (lot 6 de teinte orange) ainsi qu'un excédent de voirie d'une superficie de 169,33 m² (lot 5 de teinte verte) en échange :

- d'une emprise d'une superficie de 88,21 m² (lot 1 de teinte jaune), à extraire de la parcelle cadastrée "Waimes, 1^{ère} Division, Section I, n°186F" ;
- d'une emprise d'une superficie de 0,91 m² (lot 3 de teinte mauve), à extraire de la parcelle cadastrée "Waimes, 1^{ère} Division, Section I, n°187H", situées le long de la rue Manguê à Ondenal

tels que ces emprises et excédents figurent au plan de mesurage dressé le 10 mai 2022 par M. Olivier DEFECHEREUX, Géomètre-Expert à Sourbrodt et ce afin de régulariser le tracé de la rue Manguê à Ondenal.

En conséquence, le projet sera déposé pendant quinze jours, date du présent avis, au Secrétariat communal, ouvert tous les jours ouvrables de 08 heures 30' à 12 heures et les lundis de 13 h 30 à 17 h 30.

Pour les consultations, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service secrétariat au 080 68 91 77 ou par mail à l'adresse suivante : muriel.melotte@waimes.be

Les personnes qui auraient des observations à faire pourront les présenter par écrit durant cet intervalle. La séance de clôture de l'enquête aura lieu audit Secrétariat le 10 novembre 2023, à 09 heures.

Le procès-verbal de l'enquête sera clôturé à cette dernière heure.

Waimes, le 25 octobre 2023

Le Directeur général,

Raphaël GREGOIRE

Par Ordonnance,



Le Bourgmestre f.f.,

Christophe THUNUS